

VIE DE L'ASSOCIATION

SECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Activités des 1^{er} et 2^e trimestre 1977

ELECTION D'UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE LA B.N.

Le Conseil de la section de la B.N., réuni le mardi 21 juin 1977, a élu à l'unanimité Mlle Monique Lambert, Conservateur au Département des Périodiques de la B.N., au poste de Secrétaire de la Section, en remplacement de Mlle Beaudiquez élue Secrétaire générale de l'Association des bibliothécaires français lors du Congrès national à Lyon le 21 mai 1977.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DU 1^{er} TRIMETRE 1977 :

Dans le cadre du cycle de présentation des différents départements de la B.N., la Section a organisé deux réunions au cours du 1^{er} trimestre 1977 :

1) Présentation du Département de la Musique, par M. Lesure, Conservateur en Chef, en janvier 1977.

Après avoir rappelé qu'il se compose de 3 sections : Département de la Musique, 2, rue Louvois, Conservatoire, et Opéra, M. Lesure fit un exposé très précis, et très détaillé sur les activités du Département de la Musique depuis sa création en 1942, ainsi que sur la constitution et la répartition de ses fonds. Il s'étendit ensuite assez longuement sur la contribution apportée par le Département de la Musique à différents travaux bibliographiques de portée internationale, tels que le R.I.S.M., le R.I.L.M., le RIDIM. Enfin il termina en évoquant les problèmes posés par la conservation de la musique contemporaine, qui sont étudiés en liaison avec le Département de la Phonothèque et de l'audiovisuel, et avec l'I.R.C.A.M. Puis, M. Lesure passa la parole à Mlle Kahn, Conservateur chargée de la Bibliothèque de l'Opéra qui nous exposa de manière très vivante les multiples problèmes auxquels elle se trouvait confrontée.

Enfin, M. Lesure précisa que la Bibliothèque du Conservatoire a un caractère scolaire et universitaire, et qu'elle possède depuis 2 ans une discothèque d'écoute.

2) Présentation du Département de la Phonothèque et de l'audiovisuel, par Mme Calas, Conservateur chargée de la direction, et Mme Eugène, Conservateur, en mars 1977.

Mme Calas, commença par préciser la nature des documents audiovisuels : disques, cassettes, diapositives, bande vidéo ; microfiches, multi-média, etc..., insistant sur la nécessité d'utiliser chaque fois un appareil pour pouvoir en prendre connaissance. Puis elle fit un bref historique du Département, créé tout récemment par fusion du Service des Nouveaux supports du Département des Imprimés de la B.N. et de la Phonothèque Nationale.

Puis elle passa la parole à Mme Eugène et à Mme Willemot qui évoquèrent successivement les problèmes très complexes de catalogage soulevés par les documents audiovisuels d'une part, les activités de microédition de la Bibliothèque Nationale à l'Annexe de Versailles d'autre part.

Par ailleurs, une visite de la très intéressante Exposition George Sand, réalisée par MM. Lethève et Pierrot et commentée par eux-mêmes, a été proposée en février 1977 aux membres de la Section.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DU 2^e TRIMESTRE 1977 :

La présentation de l'Institut national de l'audiovisuel prévue le 4 mai, ne put avoir lieu en raison de l'absence imprévue de Mme Gutowski. En revanche, les autres activités du trimestre se déroulèrent normalement.

1) Réunion de la Section de la B.N. le 20 mai 1977, lors du Congrès national de Lyon : voir le compte-rendu dans ce Bulletin.

2) Visite de l'Annexe de Versailles de la B.N. le 6 juin 1977, sous la conduite de Mme Mengozzi,

Les participants, au nombre de 25 environ, furent accueillis, 2, rue Montbauron à Versailles, par Mme Mengozzi, Conservateur chargée des périodiques à l'Annexe. Située à quelques centaines de mètres du Château de Versailles, près de la Préfecture, l'Annexe de la B.N. se compose de trois bâtiments modernes dont deux sont entièrement affectés à la conservation de quelque 120 000 périodiques représentant la moitié des périodiques de la B.N. Ces collections de revues et de journaux peuvent, soit être consultées à l'Annexe même, dans une Salle de travail de 30 places ouvertes aux chercheurs, sur présentation d'une carte de lecteur de la B.N., soit être transmises à Paris pour consultation dans la Salle de lecture du Département des Périodiques.

L'Annexe de Versailles comprend également : un important fonds de doubles qui peuvent être prêtés par l'intermédiaire du Centre national de prêt, une filmothèque de Sécurité, un atelier de micrographie dépendant du Département de la Phonothèque et de l'audiovisuel, des étuves, les maquettes de décors et costumes appartenant au Département des Arts du Spectacle.

Monique Lambert.